

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 08 DÉCEMBRE 2016**

Délibération
n° 2016.12.156.B

**Salon de l'Immobilier
d'Entreprise (SIMI) :
convention de
partenariat entre
GrandAngoulême et
l'Etablissement
public foncier de
Poitou-Charentes
(EPF)**

LE HUIT DÉCEMBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 décembre 2016**

Secrétaire de séance : Gérard DEZIER

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Fabienne GODICHAUD, Bernard CONTAMINE

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 08 DÉCEMBRE 2016

**DELIBERATION
N° 2016.12.156.B**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BONICHON**

**SALON DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE (SIMI) : CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE GRANDANGOULÊME ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE POITOU-
CHARENTES (EPF)**

Dans le cadre des actions menées pour promouvoir, à l'extérieur du territoire, ses atouts immobiliers et fonciers, GrandAngoulême participe pour la seconde fois au Salon de l'immobilier et de l'entreprise (SIMI), qui se déroule du 30 novembre au 2 décembre 2016 au Palais des Congrès à Paris.

Afin de mettre en valeur les produits immobiliers et fonciers de l'agglomération, il a été proposé à l'Etablissement Public Foncier de Poitou-Charentes de participer au salon en tant que co-exposant du stand loué par GrandAngoulême, en apportant une aide financière de 15 000 euros.

L'objet de la convention est de définir et encadrer les modalités de la participation financière de l'EPF de Poitou-Charentes à la location du stand par GrandAngoulême.

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention de partenariat entre GrandAngoulême et l'EPF Poitou-Charentes pour le financement du stand au salon de l'immobilier et de l'entreprise (SIMI) 2016.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

16 décembre 2016

Affiché le :

16 décembre 2016